

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 30 septembre 2024

Cas de méningite dans la communauté étudiante de Grenoble **Point de situation et recommandations**

Depuis le 16 septembre 2024, 3 cas d'infections invasives à méningocoque (méningites) ont été signalés à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Les 3 personnes, étudiantes à Grenoble, ont été hospitalisées. Les personnes qui ont été en contact étroit avec elles ont reçu un traitement préventif.

Les infections invasives à méningocoque (IIM) sont des maladies liées à des bactéries qui peuvent, dans certains cas, entraîner des méningites.

La transmission se fait par un contact direct, rapproché et prolongé avec une personne malade ou un porteur sain.

Les IIM touchent principalement les enfants en bas âge et les jeunes adultes.

Contexte

Entre le 16 et le 20 septembre 2024, trois étudiants grenoblois ont été hospitalisés, suite à des méningites. Leur état de santé est désormais rassurant. Aucun nouveau cas n'a été signalé depuis le 20 septembre.

Les sujets identifiés comme contact - parmi les proches et camarades de promotion de ces trois étudiants - ont été informés et ont reçu un traitement antibiotique préventif.

Face à cette situation, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le service de santé étudiante de Grenoble ont décidé d'organiser, d'ici la mi-octobre, une campagne de vaccination.

Les étudiants concernés seront informés directement dès que les modalités pratiques seront finalisées (organisation logistique, prise en charge, etc.).

Reconnaître les symptômes d'IMM

La maladie se manifeste le plus souvent par les signes suivants : fièvre, maux de tête importants, souvent accompagnés de vomissements.

Deux symptômes doivent particulièrement alerter :

- une fièvre élevée mal tolérée,
- et/ou une ou plusieurs taches rouges ou violacées d'apparition rapide (purpura).

La personne malade peut également avoir des troubles de la conscience, une couleur du visage pâle voire grise, de la diarrhée en plus de la fièvre et des vomissements, une intolérance à la lumière ou au bruit, une raideur de la nuque, des courbatures importantes, une grande fatigue, une importante somnolence, des paralysies oculaires ou encore des convulsions.

En cas d'apparition de ces symptômes, contactez immédiatement le 15.

Se faire vacciner contre les IIM

La vaccination contre le méningocoque B est la mesure la plus efficace pour prévenir la survenue de nouveaux cas et de complications. Elle est recommandée depuis 2022 pour les nourrissons : 1^{er} dose à 3 mois, 2^e dose à 5 mois, rappel à 12 mois.

Les autorités sanitaires recommandent une vaccination contre le méningocoque de type B lors de la survenue de plusieurs cas dans une même zone géographique, même si la population n'a pas forcément été en contact très proche avec les cas initiaux.

Dans ce cas, la vaccination a pour objectif de supprimer le risque de réintroduction de la bactérie et l'apparition de nouveaux cas dans la collectivité sur le long terme.

La vaccination compte une première injection et un rappel avec un délai d'au moins un mois entre les deux injections.

En savoir plus :

- [sur la situation à Grenoble](#)

- [sur les informations globales sur le Méningocoque B : symptômes, risques et prévention](#)

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Service presse

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr